

## Fiche sur la Gestion des déchets de très faible activité

### Réponse apportée par l'Andra sur la fiche FNE

L'Andra souhaite apporter la clarification suivante concernant les propos tenus ci-après par FNE : *«Le Cires, dimensionné pour stocker 650 000 m<sup>3</sup> de déchets TFA en 30 ans, ne peut couvrir ce besoin de stockage et, selon les projections de l'Andra, sera saturé aux alentours de 2020-2025, c'est-à-dire à court terme. »*

La filière TFA a été créée en 2003 avec l'ouverture par l'Andra du Centre de stockage TFA (Cires). L'inventaire prospectif de déchets TFA produits depuis 2003 et à produire jusqu'à la fin du démantèlement des installations nucléaires existantes est estimé de 2.100.000 à 2.300.000 m<sup>3</sup> selon les données et hypothèses de l'édition 2018 de l'Inventaire national. Le volume produit à fin 2016 était de 482.000 m<sup>3</sup>, dont 328.000 m<sup>3</sup> d'ores et déjà stockés au Cires.

La capacité de stockage actuellement autorisée au Cires est de 650.000 m<sup>3</sup>. En pratique le Cires reçoit annuellement environ 25.000 m<sup>3</sup>. En l'état actuel, la saturation de sa capacité autorisée interviendrait à l'horizon de 2028.

Grâce à l'optimisation de la conception des alvéoles de stockage, l'Andra envisage de demander une extension du volume autorisé au Cires, soit une capacité totale d'environ 900.000 m<sup>3</sup> sans modifier le périmètre de l'installation. Dans ces conditions, la nécessité de disposer d'un nouveau centre interviendrait à l'horizon 2038.